

Politiques et outils de l'aménagement (durable)

Niveau : Master – M1 CDT – M2 PE

Semestre : 8 & 10

Volume horaire : 18 heures

Intervenant : Nathalie MERLEY

Objectifs du cours :

Cet enseignement s'intéresse aux aspects juridiques des politiques et outils de l'aménagement de l'espace dans un contexte de montée en puissance des préoccupations de développement durable. Il met l'accent, d'une part, sur les acteurs des politiques d'aménagement et spécialement ceux issus de l'économie mixte locale, d'autre part sur les outils de planification et de réglementation de l'aménagement de l'espace que sont les SCOT et les PLU (I)

Il propose un exercice de rédaction d'une note (par ex. à destination d'un élu) sur un dispositif juridique relevant du droit de l'urbanisme et/ou du droit de l'environnement (à choisir par l'étudiant.e en fonction de ses centres d'intérêt).